ONEM.be

"Ensemble pour une protection sociale active"

EFQM Recognised for excellence 5 star

Evolution et répartition du chômage complet et temporaire selon le groupe de nationalités

(avec un zoom sur le secteur des titres-services)
Période 2007-2016

Direction Statistiques, Budget et Etudes
Stat@onem.be

.be

Table des matières :

INTRODUCTION 1

1 EVOLUTION DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER 1

1.1 Evolution de l'emploi 1

1.2 Evolution de la population en âge de travailler (15 – 64 ans) 3

2 CHÔMAGE COMPLET ET CHÔMAGE TEMPORAIRE SELON LE GROUPE DE NATIONALITÉS 4

2.1 Chômage complet 4

2.1.1 Evolution du chômage complet indemnisé selon le groupe de nationalités 4
2.1.2 Proportion par rapport à l'emploi 5
2.1.3 Chômeurs non indemnisés 6
2.1.4 Chômeurs complets admis au bénéfice d'une allocation sur la base de prestations de travail pour le compte d'un CPAS 7

2.2 Chômage temporaire 9

2.2.1 Evolution du chômage temporaire selon le groupe de nationalités 9
2.2.2 Proportion par rapport à l'emploi 10

3 ZOOM SUR LE SECTEUR DES TITRES-SERVICES 11

3.1 Evolution du nombre de travailleurs titres-services 11

3.2 Le chômage complet chez les travailleurs titres-services 13

3.3 Chômage temporaire chez les travailleurs titres-services 16

4 CONCLUSION 20

4.1 Chômage complet 20

4.2 Chômage temporaire 22

ANNEXE : SALARIÉS PAR TYPE DE CONTRAT 24

Introduction

Fin 2014, l'ONEM a publié une étude sur les groupes de nationalités dans le chômage complet et le chômage temporaire. La présente étude constitue une mise à jour de cette publication. Nous profiterons également de l'occasion pour simplifier la méthodologie employée en 2014 sur le plan technique et pour l'adapter aux définitions statistiques plus modernes.

Dans la présente étude, nous retracerons l'évolution du chômage complet (CC) et du chômage temporaire (CT) par groupe de nationalités[1]. Cependant, afin de pouvoir replacer ces évolutions dans leur contexte, nous débuterons par un bref aperçu des évolutions de l'emploi et de la population en âge de travailler selon la même répartition. Cet aperçu général du chômage sera suivi d'un zoom sur le secteur des titres-services[2], dans lequel nous examinerons ces mêmes évolutions en nous focalisant sur ce secteur en particulier, pour ensuite les comparer aux tendances générales.

1
Evolution de l'emploi et de la population en âge de travailler

1.1
Evolution de l'emploi

Le tableau 1 illustre l'évolution de l'emploi en Belgique selon le groupe de nationalités. Outre les données en milliers, nous exposons aussi l'évolution des rapports des différents groupes de nationalités entre eux. L'augmentation générale de l'emploi au cours de la période 2007-2016 (+ 4,4 %) se retrouve dans chaque groupe de nationalités, mais pas dans la même mesure en termes relatifs. Le nombre d'actifs de nationalité belge a augmenté de seulement 1,6 %. Les augmentations relatives du nombre d'actifs d'une autre nationalité de l'UE des 15, d'un état membre plus récent ou d'une nationalité non-UE sont d'un tout autre ordre de grandeur : respectivement + 8,9 %, + 285,1 % et + 54,9 %.

[1] **Regroupés en nationalité belge, nationalités d'un autre état membre de l'UE des 15, nationalités des autres états membres (plus récents) de l'UE et nationalités d'un pays hors UE. Contrairement à la publication de 2014, l'UE dans cette mise à jour se définit comme l'UE des 28 au lieu de l'UE des 27.**
Il y a lieu de faire remarquer que la répartition selon la nationalité ne porte pas sur l'origine de la personne mais bien sur sa nationalité.

2 Concernant le régime des titres-services, il y a lieu de noter que les données dont l'ONEM dispose se limitent à la période jusques et y compris l'année 2015. Ce système a été transféré au niveau régional le 1er janvier 2016 dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat.

Tableau 1
Evolution et répartition de l'emploi selon le groupe de nationalités en milliers

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	4 348,1	4 005,2	261,7	239,5	22,2	81,2
2008	4 413,7	4 060,3	271,5	244,0	27,5	81,9
2009	4 389,4	4 030,1	275,6	241,9	33,7	83,7
2010	4 450,6	4 069,9	294,3	245,4	48,9	86,4
2011	4 470,5	4 069,4	297,9	242,5	55,4	103,2
2012	4 479,0	4 078,2	297,4	241,3	56,1	103,4
2013	4 484,5	4 065,9	312,3	244,3	68,0	106,3
2014	4 497,3	4 060,3	326,1	251,2	74,9	110,9
2015	4 499,3	4 030,1	342,9	262,4	80,5	126,3
2016	4 540,6	4 068,4	346,4	260,9	85,5	125,8
Evol. 2007-2016	+ 4,4%	+ 1,6%	+ 32,4%	+ 8,9%	+ 285,1%	+ 54,9%
	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100,0%	92,1%	6,0%	5,5%	0,5%	1,9%
2008	100,0%	92,0%	6,2%	5,5%	0,6%	1,9%
2009	100,0%	91,8%	6,3%	5,5%	0,8%	1,9%
2010	100,0%	91,4%	6,6%	5,5%	1,1%	1,9%
2011	100,0%	91,0%	6,7%	5,4%	1,2%	2,3%
2012	100,0%	91,1%	6,6%	5,4%	1,3%	2,3%
2013	100,0%	90,7%	7,0%	5,4%	1,5%	2,4%
2014	100,0%	90,3%	7,3%	5,6%	1,7%	2,5%
2015	100,0%	89,6%	7,6%	5,8%	1,8%	2,8%
2016	100,0%	89,6%	7,6%	5,7%	1,9%	2,8%

Source : Eurostat - lfsq_pganws

Ces évolutions nous montrent que les actifs de nationalité belge, bien qu'ils représentent toujours avec une grande longueur d'avance le groupe le plus important, affichent une diminution de 92,1 % en 2007 à 89,6 % en 2016 de leur part relative. L'augmentation de la part relative des actifs de nationalité étrangère (+ 2,5 points de pourcentage) qui en est le corollaire se situe principalement au niveau des nationalités d'états membres plus récents de l'EU[3] (+ 1,4 point de pourcentage), suivies des nationalités non UE (+ 0,9 point de pourcentage) et enfin des nationalités de l'EU des 15 (+ 0,2 point de pourcentage).

[3] Il faut être prudent pour l'interprétation des évolutions au niveau des nationalités d'états membres plus récents de l'EU étant donné qu'en 2007 et 2008, l'accès au marché du travail pour ces nouveaux Etats membre n'était pas totalement ouvert par rapport aux autres pays européens.
Pour rappel, certains pays de l'Union européenne, dont la Belgique, avaient décidé de mettre en place des mesures transitoires destinées à protéger de manière temporaire leur marché du travail. Durant une période de maximale de 7 ans (2+3+2 ans) dite « de transition », les pays nouvellement entrés dans l'Union européenne (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie) exceptés Chypre et Malte, ne pouvaient bénéficier d'un libre accès au marché du travail.
Depuis le 1er mai 2009, le marché de l'emploi belge est ouvert sans restriction aux travailleurs venus des Etats qui avaient rejoint l'Union européenne en 2004. Il s'agit des travailleurs venus des pays suivants : la Pologne, la République tchèque, la Slovénie, la Slovaquie, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie
La période transitoire a pris fin le 31 décembre 2013 pour les travailleurs venant de Roumanie et de Bulgarie et le 30 juin 2015 pour les travailleurs venant de la Croatie.

1.2
Evolution de la population en âge de travailler (15 – 64 ans)

Cette évolution de l'emploi s'explique en premier lieu par les glissements démographiques. Si nous nous penchons sur l'évolution de la population en âge de travailler (15-64 ans) au cours de la même période, nous constatons des augmentations par groupe de nationalités du même ordre de grandeur que celles de l'emploi.

Tableau 2
Evolution et répartition de la population en âge de travailler (15-64 ans) selon le groupe de nationalités, en milliers

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	7 007,8	6 367,0	427,9	391,8	36,1	212,9
2008	7 073,3	6 432,6	435,4	390,1	45,3	205,3
2009	7 125,5	6 446,9	462,8	409,5	53,3	215,8
2010	7 176,8	6 478,0	471,8	398,3	73,5	227,0
2011	7 219,6	6 464,4	479,3	395,0	84,3	275,9
2012	7 242,0	6 476,6	479,6	389,9	89,7	285,8
2013	7 257,1	6 459,1	515,2	413,1	102,1	282,8
2014	7 265,5	6 451,8	521,7	406,6	115,1	292,0
2015	7 280,8	6 420,6	543,5	419,6	123,9	316,7
2016	7 289,5	6 432,1	537,9	416,5	121,4	319,5
Evol. 2007-2016	+ 4,0%	+ 1,0%	+ 25,7%	+ 6,3%	+ 236,3%	+ 50,1%
	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	90,9%	6,1%	5,6%	0,5%	3,0%
2008	100%	90,9%	6,2%	5,5%	0,6%	2,9%
2009	100%	90,5%	6,5%	5,7%	0,7%	3,0%
2010	100%	90,3%	6,6%	5,5%	1,0%	3,2%
2011	100%	89,5%	6,6%	5,5%	1,2%	3,8%
2012	100%	89,4%	6,6%	5,4%	1,2%	3,9%
2013	100%	89,0%	7,1%	5,7%	1,4%	3,9%
2014	100%	88,8%	7,2%	5,6%	1,6%	4,0%
2015	100%	88,2%	7,5%	5,8%	1,7%	4,3%
2016	100%	88,2%	7,4%	5,7%	1,7%	4,4%

Source : Eurostat - lfsq_pganws

2
Chômage complet et chômage temporaire selon le groupe de nationalités

Dans le présent chapitre, le chômage complet et le chômage temporaire s'entendent comme étant le nombre de personnes différentes ayant perçu au moins 1 paiement au cours de l'année de référence, respectivement comme chômeur complet ou comme chômeur temporaire. C'est en nous nous basant sur la définition standard de chômeur complet indemnisé, telle qu'elle apparaît dans d'autres publications et statistiques de l'ONEM, que nous délimitons le chômage complet. Notons cependant que, dans la majorité des publications, les données sont exprimées en unités physiques (en moyennes mensuelles du nombre de paiements différents) au cours de mois d'introduction[4], ce qui donne des chiffres moins élevés que ceux de la présente publication qui s'appuie sur le nombre de personnes différentes. Pour le chômage temporaire, il s'agit de données avant vérification.

2.1
Chômage complet

2.1.1
Evolution du chômage complet indemnisé selon le groupe de nationalités

Au total, le chômage complet a diminué de 11,6 % entre 2007 et 2016. Cette diminution fait suite, entre autres, à l'embellie conjoncturelle au cours de la période considérée, mais elle est également influencée par un certain nombre de changements réglementaires visant à soutenir l'emploi et à réformer le régime du chômage (notamment la limitation du droit aux allocations d'insertion dont les premiers cas se sont présentés dès janvier 2015).

Tableau 3
Evolution et répartition du nombre de chômeurs complets demandeurs d'emploi selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	725 182	641 627	52 437	51 441	996	31 118
2008	702 115	619 217	50 644	49 487	1 157	32 254
2009	736 087	648 136	53 469	51 866	1 603	34 482
2010	744 392	654 536	55 632	52 792	2 840	34 224
2011	729 476	637 475	56 186	52 465	3 721	35 815
2012	722 241	626 733	57 229	52 399	4 830	38 279
2013	742 058	641 599	59 887	53 690	6 197	40 572
2014	741 339	638 963	61 838	54 187	7 651	40 538
2015	685 548	585 676	60 046	51 351	8 695	39 826
2016	641 352	544 166	58 037	48 483	9 554	39 149
Evol. 2007-2016	- 11,6%	- 15,2%	+ 10,7%	- 5,8%	+ 859,2%	+ 25,8%
	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	88,5%	7,2%	7,1%	0,1%	4,3%
2008	100%	88,2%	7,2%	7,0%	0,2%	4,6%
2009	100%	88,1%	7,3%	7,0%	0,2%	4,7%
2010	100%	87,9%	7,5%	7,1%	0,4%	4,6%
2011	100%	87,4%	7,7%	7,2%	0,5%	4,9%
2012	100%	86,8%	7,9%	7,3%	0,7%	5,3%
2013	100%	86,5%	8,1%	7,2%	0,8%	5,5%
2014	100%	86,2%	8,3%	7,3%	1,0%	5,5%
2015	100%	85,4%	8,8%	7,5%	1,3%	5,8%
2016	100%	84,8%	9,0%	7,6%	1,5%	6,1%

[4] Cf. le volet méthodologique des statistiques figurant sur le site de l'ONEM.

La diminution en question se situe cependant exclusivement au niveau des Belges et des autres nationalités de l'UE des 15 (respectivement - 15,2 % et - 5,8 %). Pour les nationalités non UE et les nationalités d'états membres plus récents, nous constatons en effet des augmentations de respectivement 25,8 % et 859,2 %.
Ces évolutions influencent évidemment les rapports des différents groupes de nationalité entre eux. Toutes les nationalités non belges ont connu une augmentation de leur part relative. En termes relatifs, l'augmentation est la plus forte chez les nationalités des états membres plus récents de l'UE, dont la part, en 2016, est près de 15x supérieure à ce qu'elle représentait en 2007. Remarquons toutefois qu'il s'agit toujours du groupe le moins important, puisqu'en 2016 il ne représente pas plus de 1,5 % du chômage complet.

Les différences dans l'évolution du chômage complet selon le groupe de nationalités s'expliquent en partie par la limitation précitée du droit aux allocations d'insertion impliquant une diminution plus marquée du chômage complet chez les personnes de nationalité belge. Les développements décrits au chapitre 1 quant aux rapports démographiques et à l'emploi expliquent elles aussi les observations faites. Il peut dès lors s'avérer aussi intéressant d'étudier plus avant le rapport entre le chômage complet et l'emploi selon le groupe de nationalités.

2.1.2 Proportion par rapport à l'emploi

Afin de rendre compte du rapport entre le chômage complet et l'emploi, le tableau 4 illustre l'évolution du rapport entre le chômage complet et l'emploi selon le groupe de nationalités. Deux constatations majeures se dégagent de la lecture de ce tableau :

- Le rapport entre le chômage complet et l'emploi diffère fortement selon le groupe de nationalités. Le chômage complet par rapport à l'emploi chez les personnes de nationalité non UE est beaucoup plus important que chez les autres groupes de nationalités (31,1 % en 2016 contre 13,4 % chez les Belges et 16,8 % chez les autres nationalités UE).
- Contrairement aux autres groupes de nationalités qui affichent une baisse de ce ratio, nous notons, pour les ressortissants d'états membres plus récents de l'UE, un ratio plus de deux fois plus élevé qu'en 2007. Cela signifie que pour ce groupe de nationalités, le chômage complet a augmenté plus rapidement que l'emploi, alors que pour les autres groupes de nationalité, c'est la tendance inverse qui se vérifie. Il n'en reste pas moins que c'est le groupe de nationalités des états membres plus récents de l'UE qui connaît aussi le ratio le plus faible (11,2 % en 2016).

Tableau 4
Evolution du rapport entre le chômage complet et l'emploi selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	16,7%	16,0%	20,0%	21,5%	4,5%	38,3%
2008	15,9%	15,3%	18,7%	20,3%	4,2%	39,4%
2009	16,8%	16,1%	19,4%	21,4%	4,8%	41,2%
2010	16,7%	16,1%	18,9%	21,5%	5,8%	39,6%
2011	16,3%	15,7%	18,9%	21,6%	6,7%	34,7%
2012	16,1%	15,4%	19,2%	21,7%	8,6%	37,0%
2013	16,5%	15,8%	19,2%	22,0%	9,1%	38,2%
2014	16,5%	15,7%	19,0%	21,6%	10,2%	36,6%
2015	15,2%	14,5%	17,5%	19,6%	10,8%	31,5%
2016	14,1%	13,4%	16,8%	18,6%	11,2%	31,1%

Source emploi : Eurostat - lfsq_pganws

Propres calculs

2.1.3
Chômeurs non indemnisés

Tableau 5
Evolution et répartition du nombre de chômeurs non indemnisés demandeurs d'emploi selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2013	142 962	95 985	13 746	9 720	4 026	33 231
2014	150 307	100 729	16 820	10 338	6 482	32 758
2015	163 725	112 344	17 703	10 992	6 711	33 678
2016	167 484	113 447	17 579	10 770	6 809	36 457
Evol. 2013-2016	+ 17,2%	+ 18,2%	+ 27,9%	+ 10,8%	+ 69,1%	+ 9,7%

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2013	100%	67,1%	9,6%	6,8%	2,8%	23,2%
2014	100%	67,0%	11,2%	6,9%	4,3%	21,8%
2015	100%	68,6%	10,8%	6,7%	4,1%	20,6%
2016	100%	67,7%	10,5%	6,4%	4,1%	21,8%

Par souci d'exhaustivité, il y a lieu également de signaler, en ce qui concerne le chômage complet, que la Belgique compte des chômeurs inscrits comme demandeurs d'emploi auprès des Régions qui ne perçoivent pas d'allocations de l'ONEM. Ce groupe se compose de jeunes en stage d'insertion professionnelle, de demandeurs d'emploi inscrits de manière obligatoire et de demandeurs d'emploi inscrits volontairement. Parmi les inscrits obligatoirement figurent les chômeurs sanctionnés, les demandeurs d'emploi à charge des CPAS et les demandeurs d'emploi reconnus comme handicapés par le SPF Sécurité sociale. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits librement, on retrouve bon nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de nationalité étrangère qui s'inscrivent pour accéder au marché de l'emploi belge mais qui n'ont pas (encore) droit aux allocations de chômage. Les données concernant ce groupe de demandeurs d'emploi selon le groupe de nationalités sont disponibles à partir de l'année 2013.
Dans ce groupe de chômeurs demandeurs d'emploi, les parts relatives des nationalités UE plus récentes et des nationalités non UE sont considérablement plus importantes que celles de leurs homologues dans le chômage complet indemnisé (CCI). En 2016, la part des états membres plus récents de l'UE s'y monte à 4,1 % (plus du double de leur part relative chez les CCI) et celle des nationalités non EU à 21,8 % (plus du triple de leur part relative chez les CCI). (Comparaison avec le tableau 3)

2.1.4
Chômeurs complets admis au bénéfice d'une allocation sur la base de prestations de travail pour le compte d'un CPAS

Tableau 6
Evolution et répartition du nombre de chômeurs complets admis sur la base de prestations de travail art. 60 selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	12 477	8 202	770	657	113	3 505
2008	13 236	8 438	746	646	100	4 052
2009	13 920	8 729	772	678	94	4 419
2010	13 821	8 852	829	669	160	4 140
2011	14 001	8 817	923	739	184	4 261
2012	14 015	8 648	899	706	193	4 468
2013	14 763	8 876	890	702	188	4 997
2014	15 438	9 345	944	704	240	5 149
2015	15 502	9 544	967	708	259	4 991
2016	14 920	9 341	911	643	268	4 668
Evol. 2007-2016	+ 19,6%	+ 13,9%	+ 18,3%	- 2,1%	+ 137,2%	+ 33,2%

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	65,7%	6,2%	5,3%	0,9%	28,1%
2008	100%	63,8%	5,6%	4,9%	0,8%	30,6%
2009	100%	62,7%	5,5%	4,9%	0,7%	31,7%
2010	100%	64,0%	6,0%	4,8%	1,2%	30,0%
2011	100%	63,0%	6,6%	5,3%	1,3%	30,4%
2012	100%	61,7%	6,4%	5,0%	1,4%	31,9%
2013	100%	60,1%	6,0%	4,8%	1,3%	33,8%
2014	100%	60,5%	6,1%	4,6%	1,6%	33,4%
2015	100%	61,6%	6,2%	4,6%	1,7%	32,2%
2016	100%	62,6%	6,1%	4,3%	1,8%	31,3%

Le fait qu'une part relativement importante de ressortissants étrangers s'inscrivent comme demandeurs d'emploi pour accéder au marché du travail belge se traduit en un nombre relativement élevé de chômeurs complets de nationalité étrangère qui peuvent ouvrir le droit aux allocations grâce à une occupation art. 60[5] auprès d'un CPAS. Le tableau 6 illustre le nombre de chômeurs complets qui, au moment du recensement, sont admissibles en vertu de tels droits. Le tableau 7 et le graphique 1 illustrent, quant à eux, leur part relative par rapport au chômage complet dans son ensemble (comme le montre le tableau 3).
Leur part est et reste considérablement plus élevée chez les nationalités non UE que chez les autres groupes de nationalité (11,9 % en 2016 contre 2,3 % pour l'ensemble des chômeurs complets). Chez les nationalités plus récentes de l'UE, leur part – 2,8 % en 2016 – est presque deux fois plus élevée que chez les Belges et les autres nationalités de l'UE des 15, bien qu'elle enregistre une forte baisse au cours de la période considérée (- 8,5 points de pourcentage depuis 2007).

[5] Il s'agit d'une forme d'aide sociale permettant au CPAS de procurer un emploi à une personne, qui s'est ou qui est éloignée du marché du travail. Son objectif est de réintégrer cette personne dans le régime de la sécurité sociale et de la réinsérer dans le processus du travail.

Tableau 7

Evolution du nombre de chômeurs complets admissibles sur la base de prestations de travail art. 60 selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	1,7%	1,3%	1,5%	1,3%	11,3%	11,3%
2008	1,9%	1,4%	1,5%	1,3%	8,6%	12,6%
2009	1,9%	1,3%	1,4%	1,3%	5,9%	12,8%
2010	1,9%	1,4%	1,5%	1,3%	5,6%	12,1%
2011	1,9%	1,4%	1,6%	1,4%	4,9%	11,9%
2012	1,9%	1,4%	1,6%	1,3%	4,0%	11,7%
2013	2,0%	1,4%	1,5%	1,3%	3,0%	12,3%
2014	2,1%	1,5%	1,5%	1,3%	3,1%	12,7%
2015	2,3%	1,6%	1,6%	1,4%	3,0%	12,5%
2016	2,3%	1,7%	1,6%	1,3%	2,8%	11,9%

Graphique 1

Nombre de chômeurs complets admissibles sur la base de prestations de travail art. 60 selon le groupe de nationalités en 2016

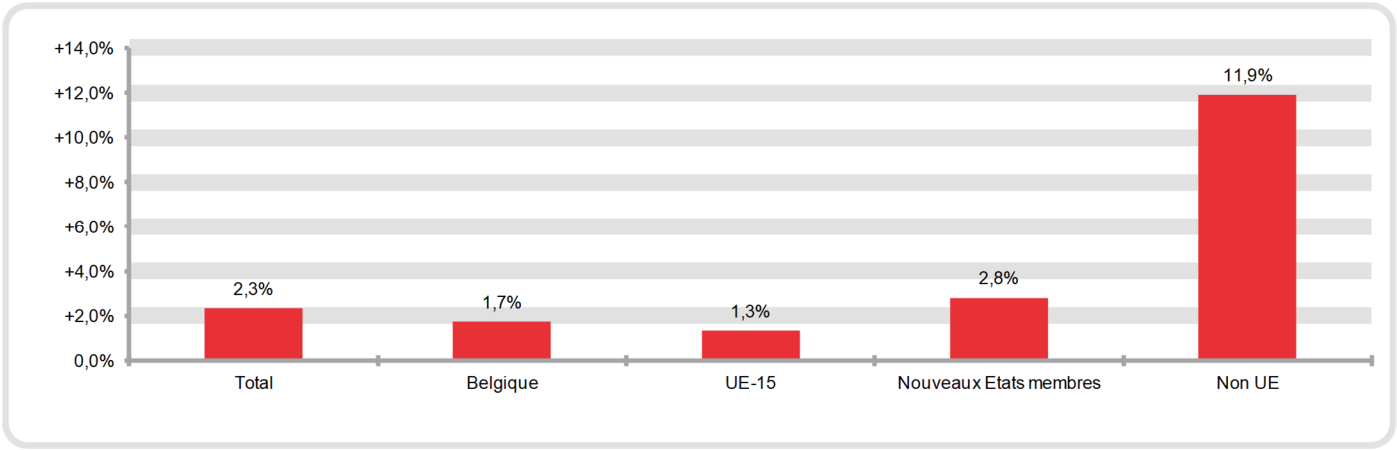

2.2
Chômage temporaire

2.2.1
Evolution du chômage temporaire selon le groupe de nationalités

Sur la période 2007-2016, le nombre de personnes différentes au chômage temporaire a augmenté de 3,3 %. Il importe de souligner ici que cette augmentation ne traduit pas un recours plus accru à ce régime. Pour en rendre compte, il est en effet plus indiqué de recourir à d'autres unités[6] statistiques. Cependant, nous avons opté ici pour une analyse du nombre de personnes différentes, et ce afin de pouvoir mieux comparer cette donnée avec les autres données qui figurent dans la présente publication.

Pour le chômage temporaire aussi, nous notons des différences en fonction du groupe de nationalités. La nationalité belge est la seule qui enregistre une diminution (- 2,0 %) du chômage temporaire. Pour les autres nationalités, par contre, nous observons des augmentations. Ici aussi, nous notons l'augmentation relative la plus importante chez les nationalités d'états membres plus récents de l'UE dont le nombre et la part en 2016 sont presque dix fois supérieurs aux chiffres de 2007. En 2016, la part de ce groupe de nationalités dépasse même légèrement celle des nationalités non UE (4,7 % contre 4,6 %).

Tableau 8
Evolution et répartition du chômage temporaire selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	332 214	288 485	29 884	28 315	1 569	13 845
2008	382 051	330 838	35 230	32 571	2 659	15 983
2009	507 993	441 072	48 984	42 976	6 008	17 937
2010	461 414	394 284	49 441	38 702	10 739	17 689
2011	392 209	327 157	46 731	34 477	12 254	18 321
2012	439 531	367 334	52 353	37 691	14 662	19 844
2013	439 546	367 439	52 997	37 708	15 289	19 110
2014	382 720	317 466	48 537	33 346	15 191	16 717
2015	356 668	294 301	46 175	30 298	15 877	16 192
2016	343 031	282 732	44 540	28 577	15 963	15 759
Evol. 2007-2016	+ 3,3%	- 2,0%	+ 49,0%	+ 0,9%	+ 917,4%	+ 13,8%
	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	86,8%	9,0%	8,5%	0,5%	4,2%
2008	100%	86,6%	9,2%	8,5%	0,7%	4,2%
2009	100%	86,8%	9,6%	8,5%	1,2%	3,5%
2010	100%	85,5%	10,7%	8,4%	2,3%	3,8%
2011	100%	83,4%	11,9%	8,8%	3,1%	4,7%
2012	100%	83,6%	11,9%	8,6%	3,3%	4,5%
2013	100%	83,6%	12,1%	8,6%	3,5%	4,3%
2014	100%	82,9%	12,7%	8,7%	4,0%	4,4%
2015	100%	82,5%	12,9%	8,5%	4,5%	4,5%
2016	100%	82,4%	13,0%	8,3%	4,7%	4,6%

[6] Des données de ce type concernant le chômage temporaire par années d'introduction pour la même période ont entre autres été publiées dans le rapport annuel de l'ONEM. En années de référence, nous notons que le nombre de jours indemnisés en CT a diminué pour passer de 9 441 080 unités en 2007 à 7 867 580 unités en 2016, soit – 16,7 %. En unités physiques nous notons que le nombre moyen de paiements par mois a diminué pour passer de 120 564 unités au cours de l'année de référence 2007 à 116 214 unités au cours de l'année de référence 2016, soit – 3,6 %. A la croissance du nombre de personnes différentes enregistrée ici s'opposent donc des diminutions du nombre moyen de paiements par personne et du nombre moyen de jours indemnisés par paiement.

2.2.2
Proportion par rapport à l'emploi

Comme pour le chômage complet, il est intéressant d'illustrer le rapport entre chômage temporaire et emploi en se basant sur le ratio entre le nombre de chômeurs temporaires et le nombre d'actifs. Ici aussi, nous notons des différences entre les groupes de nationalités, bien qu'elles soient d'un autre type que celles que nous avons constatées pour le chômage complet. C'est la nationalité belge qui enregistre le plus faible ratio (6,9 % en 2016), alors que les nationalités des états membres plus récents connaissent le rapport le plus élevé entre chômage temporaire et emploi (18,7 %). Exactement comme pour le chômage complet, nous constatons que ce ratio a plus que doublé par rapport à 2007 chez les états membres plus récents, alors qu'il diminue pour les autres groupes de nationalités.

Tableau 9
Evolution du rapport entre le chômage temporaire et l'emploi selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	7,6%	7,2%	11,4%	11,8%	7,1%	17,1%
2008	8,7%	8,1%	13,0%	13,3%	9,7%	19,5%
2009	11,6%	10,9%	17,8%	17,8%	17,8%	21,4%
2010	10,4%	9,7%	16,8%	15,8%	22,0%	20,5%
2011	8,8%	8,0%	15,7%	14,2%	22,1%	17,8%
2012	9,8%	9,0%	17,6%	15,6%	26,1%	19,2%
2013	9,8%	9,0%	17,0%	15,4%	22,5%	18,0%
2014	8,5%	7,8%	14,9%	13,3%	20,3%	15,1%
2015	7,9%	7,3%	13,5%	11,5%	19,7%	12,8%
2016	7,6%	6,9%	12,9%	11,0%	18,7%	12,5%

Source emploi : Eurostat - lfsa_pganws

Propres calculs

L'évolution des nationalités plus récentes de l'UE sur le plan du chômage temporaire s'explique en partie par le fait que la plupart de ces régimes ne sont accessibles qu'aux ouvriers. En effet, dans le groupe des nationalités plus récentes de l'UE, les ouvriers sont en effet surreprésentés dans l'ensemble des salariés.[7]

[7] **Voir l'annexe de cette publication : en 2016, 82,7 % des salariés d'un état membre plus récent de l'UE étaient des ouvriers, alors que les ouvriers représentaient au total seulement 35,0 % des salariés.**

3
Zoom sur le secteur des titres-services

Dans ce chapitre, nous examinerons si les mêmes tendances que celles décrites dans les chapitres précédents concernant l'emploi, le chômage complet et le chômage temporaire se retrouvent dans le secteur des titres-services. Il y a lieu de remarquer à cet égard que le 1er janvier 2016, le régime des titres-services a été transféré au niveau régional dans le cadre de la Sixième Réforme de l'Etat. Par conséquent, les données dont l'ONEM dispose se limitent à la période jusques et y compris l'année 2015. Du reste, les données relatives à la nationalité des travailleurs concernés ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2008.
En premier lieu, nous retracerons l'évolution du nombre de travailleurs titres-services différents [8]par année. Ensuite, nous dresserons la statistique du chômage complet et du chômage temporaire dans le secteur des titres-services. Pour ce faire, nous examinerons, en fonction des groupes décrits précédemment, si les personnes en question se retrouvent au chômage complet au cours de l'année qui suit leur occupation comme travailleurs titres-services ou si elles se retrouvent au chômage temporaire au cours de l'année de leur occupation comme travailleurs titres-services.[9]

3.1
Evolution du nombre de travailleurs titres-services

Tableau 10
Evolution et répartition du nombre de travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2008	103 437	85 801	11 343	7 046	4 297	6 293
2009	120 324	94 101	18 125	8 885	9 240	8 098
2010	136 915	103 318	23 292	9 685	13 607	10 305
2011	149 827	110 007	27 872	11 235	16 637	11 948
2012	151 137	108 251	30 430	11 822	18 608	12 456
2013	149 782	107 469	30 128	11 741	18 387	12 185
2014	154 558	108 715	33 482	12 095	21 387	12 361
2015	153 301	106 642	34 907	12 303	22 604	11 752
Evol. 2008-2015	+ 48,2%	+ 24,3%	+ 207,7%	+ 74,6%	+ 426,0%	+ 86,7%
	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2008	100%	83,0%	11,0%	6,8%	4,2%	6,1%
2009	100%	78,2%	15,1%	7,4%	7,7%	6,7%
2010	100%	75,5%	17,0%	7,1%	9,9%	7,5%
2011	100%	73,4%	18,6%	7,5%	11,1%	8,0%
2012	100%	71,6%	20,1%	7,8%	12,3%	8,2%
2013	100%	71,8%	20,1%	7,8%	12,3%	8,1%
2014	100%	70,3%	21,7%	7,8%	13,8%	8,0%
2015	100%	69,6%	22,8%	8,0%	14,7%	7,7%

[8] En d'autres termes, le zoom se limite à l'emploi créé dans le cadre de prestations par le biais de titres-services. L'emploi secondaire créé par ce régime (en termes d'administration, de gestion... dans les entreprises titres-services) n'est pas repris dans cette analyse.
[9] Les données relatives aux travailleurs titres-services se basent sur une enquête annuelle auprès des entreprises titres-services. La période de suivi relative au chômage complet n'est donc pas de 12 mois après l'occupation en tant que travailleur titres-services. La méthodologie de comptage se limite au suivi d'un travailleur titres-services enregistré au cours de l'année X au cours des mois de janvier à décembre de l'année X+1. De la même manière, le chômage temporaire chez les travailleurs titres-services est comptabilisé en examinant si une personne occupant un emploi en tant que travailleur titres-services est retrouvée au cours de la même année dans la population des chômeurs temporaires. On obtient de cette manière la meilleure concordance possible entre les différentes populations, compte tenu de la nature des banques de données.
Pour les personnes qui sont retrouvées comme chômeur complet ou temporaire, il est possible d'également de déduire de ce statut la nationalité au cours de la période qui précède 2008.

Tableau 11
Evolution de la part des travailleurs titres-services dans l'emploi selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2008	2,3%	2,1%	4,2%	2,9%	15,6%	7,7%
2009	2,7%	2,3%	6,6%	3,7%	27,4%	9,7%
2010	3,1%	2,5%	7,9%	3,9%	27,8%	11,9%
2011	3,4%	2,7%	9,4%	4,6%	30,0%	11,6%
2012	3,4%	2,7%	10,2%	4,9%	33,2%	12,0%
2013	3,3%	2,6%	9,6%	4,8%	27,0%	11,5%
2014	3,4%	2,7%	10,3%	4,8%	28,6%	11,1%
2015	3,4%	2,6%	10,2%	4,7%	28,1%	9,3%

Source emploi : Eurostat - lfsq_pganws

Propres calculs

Les tableaux 10 et 11 illustrent l'évolution du nombre de travailleurs titres-services et de la part de ces occupations dans l'ensemble de l'emploi. Bien qu'entre 2008 et 2015, nous notions dans chaque groupe de nationalités une augmentation du nombre de travailleurs titres-services, nous observons ici aussi des différences entre les groupes de nationalités dans l'ampleur de l'augmentation. C'est avant tout le nombre de travailleurs titres-services ayant la nationalité d'un état membre plus récent de l'UE qui augmente fortement (en 2015, ils sont plus de cinq fois plus nombreux qu'en 2008).

En 2008 déjà, nous notions pour ce groupe de nationalités la part la plus importante de travailleurs titres-services dans l'ensemble de l'emploi : pour les états membres plus récents de l'UE, plus d'un quart de l'emploi (28,1 % en 2015) est constitué d'occupations titres-services. À titre de comparaison : la part qu'ils occupent dans l'emploi représente ainsi le triple de celle des nationalités non UE, environ six fois celle des nationalités UE et environ dix fois celle des Belges.

Graphique 2
Evolution de la répartition des travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

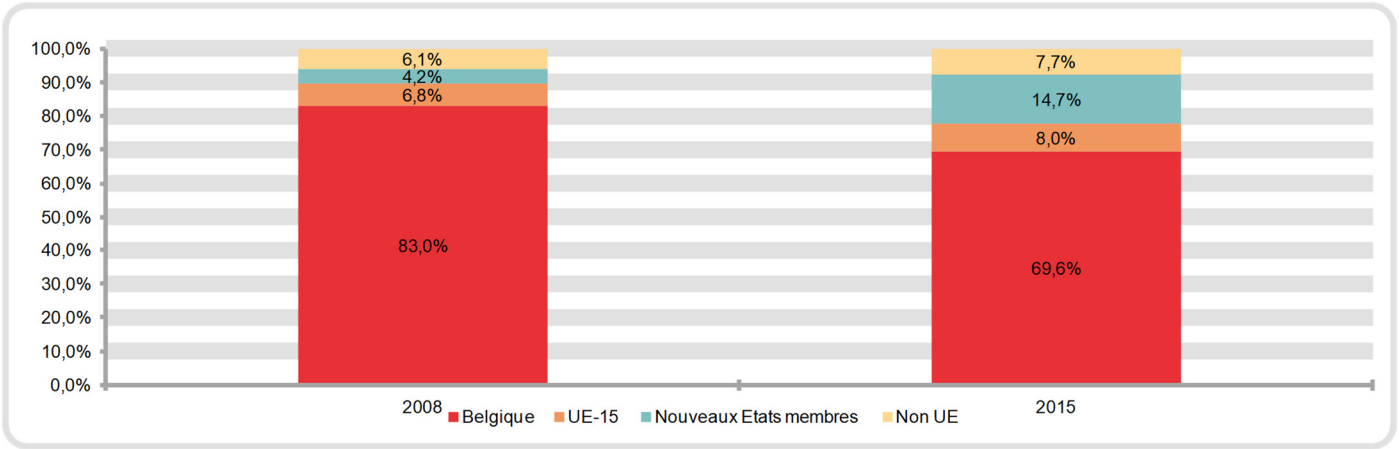

Alors qu'en 2008, 83,0 % des travailleurs titres-services étaient de nationalité belge, ce pourcentage a baissé pour passer à 69,6 % en 2015, ce qui représente une diminution de 13,4 points de pourcentage. Cette diminution est le corollaire des augmentations des parts relatives de tous les autres groupes de nationalités, les états membres plus récents de l'UE s'appropriant l'augmentation la plus importante (+10,5 points de pourcentage).

3.2
Le chômage complet chez les travailleurs titres-services

Tableau 12
Evolution et répartition du chômage complet chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	11 253	10 217	626	586	40	410
2008	14 484	13 024	864	801	63	596
2009	16 067	14 397	961	863	98	709
2010	15 736	13 876	1 075	892	183	785
2011	16 601	14 323	1 339	1 013	326	939
2012	17 350	14 707	1 525	1 045	480	1 118
2013	17 397	14 402	1 830	1 195	635	1 165
2014	16 856	13 692	1 866	1 195	671	1 298
2015	15 235	12 165	1 814	1 066	748	1 256
2016	12 727	10 069	1 664	932	732	994
Evol. 2007-2016	+ 13,1%	- 1,4%	+ 165,8%	+ 59,0%	+ 1730,0%	+ 142,4%

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	90,8%	5,6%	5,2%	0,4%	3,6%
2008	100%	89,9%	6,0%	5,5%	0,4%	4,1%
2009	100%	89,6%	6,0%	5,4%	0,6%	4,4%
2010	100%	88,2%	6,8%	5,7%	1,2%	5,0%
2011	100%	86,3%	8,1%	6,1%	2,0%	5,7%
2012	100%	84,8%	8,8%	6,0%	2,8%	6,4%
2013	100%	82,8%	10,5%	6,9%	3,7%	6,7%
2014	100%	81,2%	11,1%	7,1%	4,0%	7,7%
2015	100%	79,8%	11,9%	7,0%	4,9%	8,2%
2016	100%	79,1%	13,1%	7,3%	5,8%	7,8%

Graphique 3
Evolution du chômage complet et de l'emploi dans le secteur des titres-services selon le groupe de nationalités

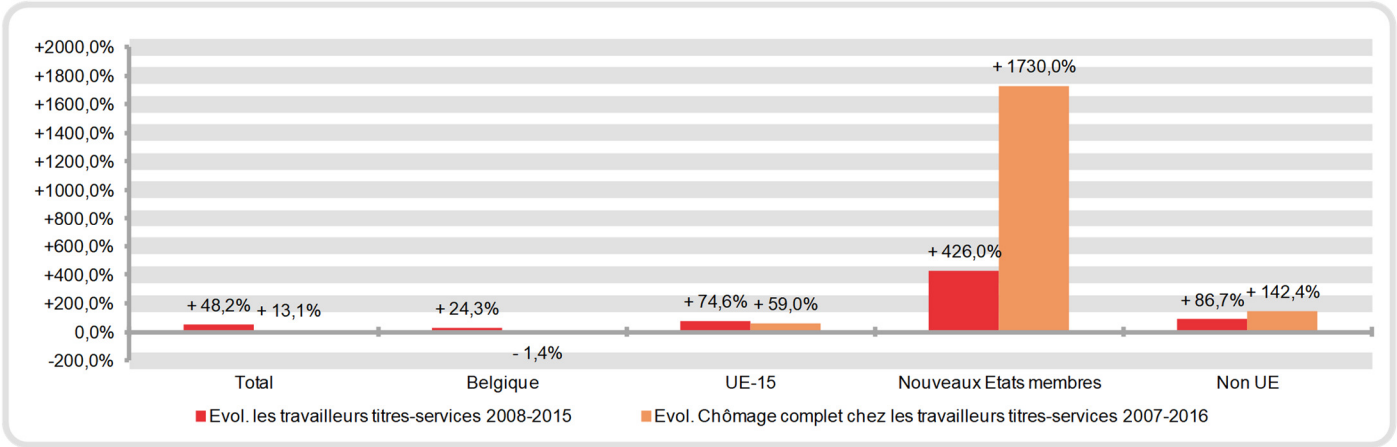

Globalement, le chômage complet chez les travailleurs titres-services en 2016 était de 13,1 % supérieur au niveau qu'il atteignait en 2007. Seul le groupe de nationalité belge a connu une diminution (-1,4 %). Cependant, le rapport entre le chômage complet et l'emploi chez les travailleurs titres-services reste plus ou moins constant. En outre, des différences selon le groupe de nationalités s'observent ici aussi.
Si nous nous concentrons uniquement sur les états membres plus récents de l'UE, nous constatons que parallèlement à la progression du nombre de travailleurs titres-services, le chômage dans ce secteur augmente lui aussi fortement pour ce groupe de nationalités. Cette hausse se manifeste par une part relative en augmentation par rapport aux autres groupes de nationalité et par une croissance du ratio exprimant le rapport entre le chômage complet et l'emploi. Malgré cette croissance, ce ratio n'est encore que de 3,0 % en 2015, ce qui témoigne d'un niveau de chômage complet relativement faible par rapport à l'emploi dans ce même groupe cible, si on le compare avec les ratios plus élevés dans les autres groupes de nationalités.
Les autres groupes de nationalités enregistrent aussi des augmentations de ce ratio entre 2008 et 2015. Parmi les travailleurs titres-services, cette hausse est surtout très nette pour les nationalités non-UE (de 6,5 % à 11,0 %). De ce fait, le rapport entre le chômage complet et l'emploi pour ce groupe de nationalités s'en trouve plus élevé que pour leurs homologues de l'UE des 15.

Tableau 13
Evolution du rapport entre le chômage complet et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2008	10,9%	11,9%	5,5%	8,3%	0,9%	6,5%
2009	12,0%	13,8%	4,8%	9,0%	0,7%	7,4%
2010	11,7%	13,9%	4,1%	8,9%	0,7%	6,9%
2011	10,5%	12,6%	3,9%	7,9%	1,1%	6,6%
2012	11,0%	13,2%	4,4%	8,6%	1,8%	7,5%
2013	11,6%	13,7%	5,1%	8,9%	2,6%	9,2%
2014	11,3%	13,2%	5,5%	9,9%	3,0%	9,4%
2015	11,0%	12,8%	5,3%	9,7%	3,0%	11,0%

Graphique 4
Evolution du rapport entre le chômage complet et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

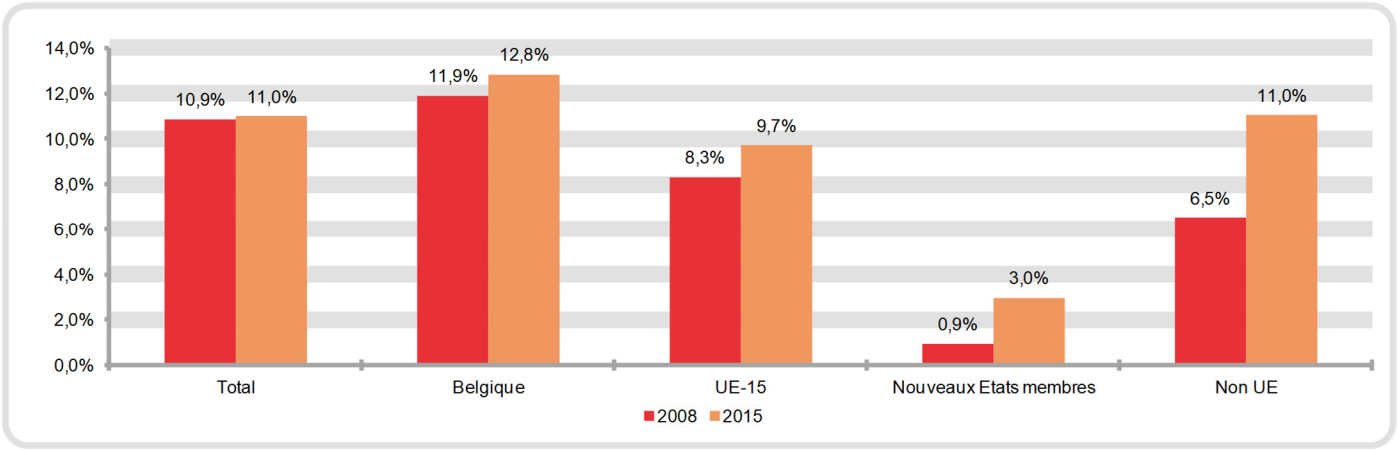

Tableau 14
Evolution de la part des travailleurs titres-services dans le chômage complet selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	1,6%	1,6%	1,2%	1,1%	4,0%	1,3%
2008	2,1%	2,1%	1,7%	1,6%	5,4%	1,8%
2009	2,2%	2,2%	1,8%	1,7%	6,1%	2,1%
2010	2,1%	2,1%	1,9%	1,7%	6,4%	2,3%
2011	2,3%	2,2%	2,4%	1,9%	8,8%	2,6%
2012	2,4%	2,3%	2,7%	2,0%	9,9%	2,9%
2013	2,3%	2,2%	3,1%	2,2%	10,2%	2,9%
2014	2,3%	2,1%	3,0%	2,2%	8,8%	3,2%
2015	2,2%	2,1%	3,0%	2,1%	8,6%	3,2%
2016	2,0%	1,9%	2,9%	1,9%	7,7%	2,5%

Lorsqu'enfin nous examinons la part relative des travailleurs titres-services au chômage complet par rapport au chômage complet dans son ensemble, nous voyons à quel point le secteur des titres-services est surreprésenté dans le groupe de nationalités des états membres plus récents de l'UE (7,7 % en 2016). Pour les autres groupes de nationalité, cette part est beaucoup moins importante : 1,9 % pour le groupe des ressortissants belges ou d'un autre pays de l'UE des 15 et 2,5 % pour les ressortissants hors UE.

3.3
Chômage temporaire chez les travailleurs titres-services

Tableau 15
Evolution et répartition des chômeurs temporaires chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	10 647	9 110	788	556	232	749
2008	14 823	12 053	1 461	799	662	1 309
2009	21 696	16 044	3 621	1 333	2 288	2 031
2010	30 091	19 864	7 166	1 824	5 342	3 061
2011	33 302	20 637	8 669	2 191	6 478	3 996
2012	35 337	21 266	9 559	2 624	6 935	4 512
2013	34 971	21 246	9 250	2 924	6 326	4 475
2014	36 047	21 789	9 885	3 012	6 873	4 373
2015	35 972	21 554	10 086	3 208	6 878	4 332
Evol. 2007-2015	+ 237,9%	+ 136,6%	+ 1179,9%	+ 477,0%	+ 2864,7%	+ 478,4%

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	85,6%	7,4%	5,2%	2,2%	7,0%
2008	100%	81,3%	9,9%	5,4%	4,5%	8,8%
2009	100%	73,9%	16,7%	6,1%	10,5%	9,4%
2010	100%	66,0%	23,8%	6,1%	17,8%	10,2%
2011	100%	62,0%	26,0%	6,6%	19,5%	12,0%
2012	100%	60,2%	27,1%	7,4%	19,6%	12,8%
2013	100%	60,8%	26,5%	8,4%	18,1%	12,8%
2014	100%	60,4%	27,4%	8,4%	19,1%	12,1%
2015	100%	59,9%	28,0%	8,9%	19,1%	12,0%

Graphique 5
Evolution des chômeurs temporaires et de l'emploi dans le secteur des titres-services selon le groupe de nationalités

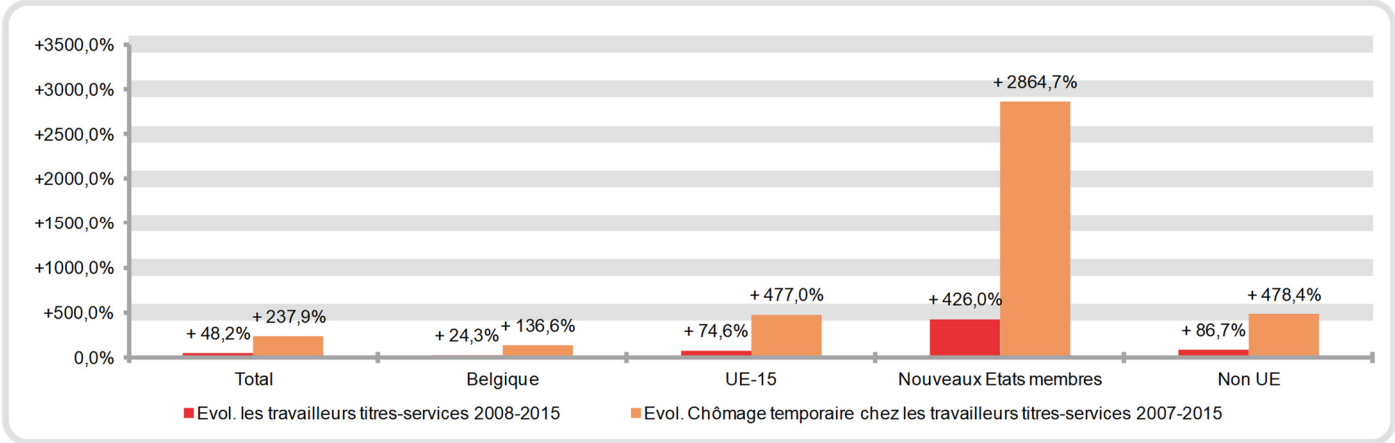

Parallèlement au nombre croissant de travailleurs titres-services, nous notons pour tous les groupes de nationalités des augmentations du nombre de chômeurs temporaires dans ce secteur. Les plus fortes hausses s'observent ici aussi chez les groupes de nationalité étrangère, l'augmentation dans le groupe des nationalités d'états membres plus récents de l'UE se démarquant par son ampleur (+ 2 864,7 %). Les augmentations dans le groupe des nationalités de l'UE des 15 et dans celui des nationalités non-UE sont du même ordre (respectivement + 477,0 % et + 478,4 %).

Par conséquent, en 2015, plus que 59,9 % des chômeurs temporaires dans ce secteur sont de nationalité belge contre 85,6 % en 2007. La part des nationalités plus récentes de l'UE a, par contre, augmenté pour passer à 19,1 %.

Tableau 16
Evolution du rapport entre les chômeurs temporaires et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2008	10,3%	10,6%	6,9%	7,9%	5,4%	11,9%
2009	12,3%	12,8%	8,1%	9,0%	7,2%	16,2%
2010	15,8%	15,5%	15,5%	13,8%	16,8%	19,7%
2011	20,1%	18,1%	25,7%	16,2%	32,1%	25,6%
2012	22,0%	19,1%	28,5%	18,5%	34,8%	32,1%
2013	23,6%	19,8%	31,7%	22,3%	37,7%	37,0%
2014	22,6%	19,5%	27,6%	24,2%	29,6%	36,2%
2015	23,5%	20,4%	28,3%	24,5%	30,4%	37,2%

Graphique 6
Evolution du rapport entre les chômeurs temporaires et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

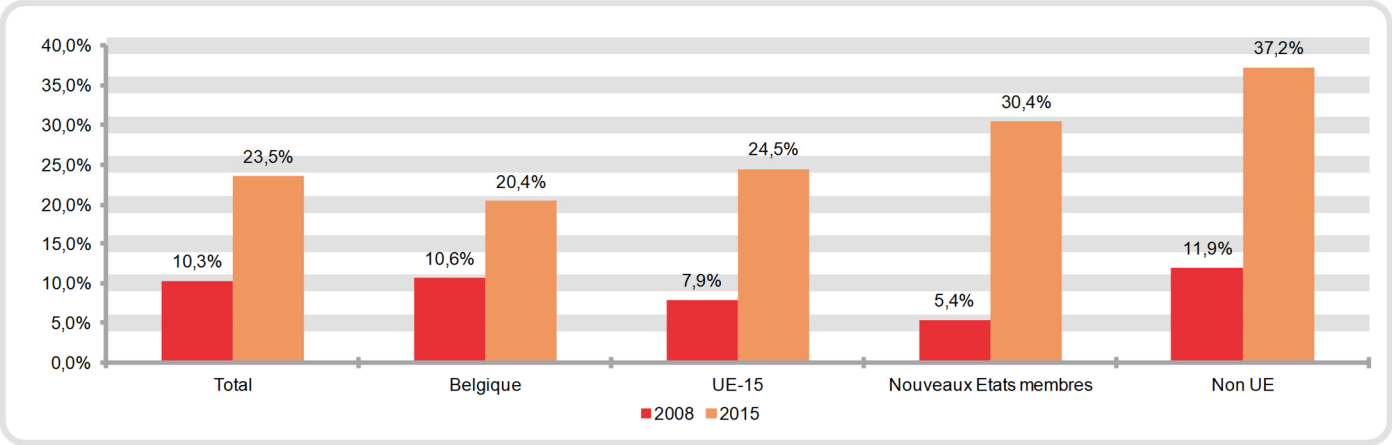

Le ratio exprimant le rapport entre le chômage temporaire et l'emploi chez les travailleurs titres-services reflète également des augmentations dans tous les groupes de nationalités. La hausse chez les ressortissants hors UE et chez les ressortissants d'états membres récents de l'UE est de proportion équivalente (respectivement + 25,3 et + 25,0 points de pourcentage entre 2008 et 2015). Chez les deux autres groupes de nationalités, l'augmentation est certes moins importante, mais elle reste tout de même considérable (+ 9,8 points de pourcentage pour la nationalité belge, + 16,6 % pour les autres nationalités de l'UE des 15).

Tableau 17
Evolution de la part des travailleurs titres-services dans le chômage temporaire selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	3,2%	3,2%	2,6%	2,0%	14,8%	5,4%
2008	3,9%	3,6%	4,1%	2,5%	24,9%	8,2%
2009	4,3%	3,6%	7,4%	3,1%	38,1%	11,3%
2010	6,5%	5,0%	14,5%	4,7%	49,7%	17,3%
2011	8,5%	6,3%	18,6%	6,4%	52,9%	21,8%
2012	8,0%	5,8%	18,3%	7,0%	47,3%	22,7%
2013	8,0%	5,8%	17,5%	7,8%	41,4%	23,4%
2014	9,4%	6,9%	20,4%	9,0%	45,2%	26,2%
2015	10,1%	7,3%	21,8%	10,6%	43,3%	26,8%

Lorsqu'enfin nous examinons la part des travailleurs titres-services au chômage temporaire par rapport à la population totale des chômeurs temporaires, la comparaison de la part relative que ce secteur occupe dans l'emploi dans son ensemble (cf. tableau 11) avec sa part dans le chômage temporaire révèle qu'il y est fortement surreprésenté : en 2015, 3,4 % de l'emploi et 10,1 % des chômeurs temporaires étaient des travailleurs titres-services. Cette surreprésentation est la plus marquante pour les états membres plus récents de l'UE (43,3 % des chômeurs temporaires en 2015), suivis des nationalités hors UE (26,8 %), des nationalités de l'UE des 15 (10,6 %) et enfin des Belges (7,3 %).

Rappelons toutefois qu'il est difficile, en partant de données concernant le nombre de personnes différentes, de parvenir à des conclusions satisfaisantes sur l'ampleur du recours au régime. Lorsque nous examinons le nombre de jours indemnisés en chômage temporaire et que nous calculons la part des jours octroyés aux travailleurs titres-services précités (cf. tableaux 18-19 et graphique 7), nous voyons que la part des travailleurs titres-services dans l'ensemble du chômage temporaire est comparable à la part qu'ils occupent dans l'emploi. En 2015, 4,3 % des jours indemnisés en chômage temporaire concernaient des travailleurs titres-services, alors que la même année, ils représentaient 3,4 % de l'emploi. En d'autres termes, la différence ne s'élève qu'à 0,9 %. C'est seulement chez les groupes des belges et des nationalités non UE que la part des travailleurs titres-services est plus élevée dans le chômage temporaire que dans l'emploi : respectivement 3,2 % contre 2,6 % et 12,3 % contre 9,3 %.

Tableau 18

Evolution du nombre de jours de chômage temporaire indemnisés : total et pour les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalité

Nombre de jours de chômage temporaire indemnisés						
	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	9 441 080	7 990 900	1 002 815	971 781	31 034	447 366
2008	10 548 467	8 915 216	1 133 208	1 085 240	47 967	500 044
2009	18 911 934	16 192 001	2 012 121	1 902 237	109 883	707 812
2010	15 871 088	13 400 317	1 859 315	1 611 802	247 513	611 456
2011	10 597 906	8 708 065	1 376 666	1 168 359	208 306	513 175
2012	12 793 030	10 605 231	1 609 394	1 340 572	268 822	578 405
2013	12 982 968	10 813 583	1 618 438	1 304 371	314 067	550 946
2014	9 698 085	8 048 806	1 234 427	974 483	259 943	414 852
2015	8 505 607	7 081 081	1 065 432	810 172	255 261	359 093

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	112 501	98 434	7 757	5 929	1 828	6 310
2008	162 178	135 442	14 650	8 790	5 860	12 086
2009	245 945	190 700	32 337	15 971	16 366	22 909
2010	345 133	239 764	72 626	21 116	51 510	32 743
2011	383 224	249 030	87 859	25 894	61 966	46 335
2012	386 384	248 352	89 940	27 351	62 589	48 092
2013	363 296	232 914	83 864	30 255	53 609	46 518
2014	367 158	230 185	92 755	32 773	59 982	44 217
2015	362 350	226 220	92 118	34 058	58 060	44 012

Tableau 19

Evolution de la part des jours indemnisés en CT pour les travailleurs titres-services en chômage temporaire selon le groupe de nationalité

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	1,2%	1,2%	0,8%	0,6%	5,9%	1,4%
2008	1,5%	1,5%	1,3%	0,8%	12,2%	2,4%
2009	1,3%	1,2%	1,6%	0,8%	14,9%	3,2%
2010	2,2%	1,8%	3,9%	1,3%	20,8%	5,4%
2011	3,6%	2,9%	6,4%	2,2%	29,7%	9,0%
2012	3,0%	2,3%	5,6%	2,0%	23,3%	8,3%
2013	2,8%	2,2%	5,2%	2,3%	17,1%	8,4%
2014	3,8%	2,9%	7,5%	3,4%	23,1%	10,7%
2015	4,3%	3,2%	8,6%	4,2%	22,7%	12,3%

Graphique 7

Evolution du rapport entre le chômage temporaire et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

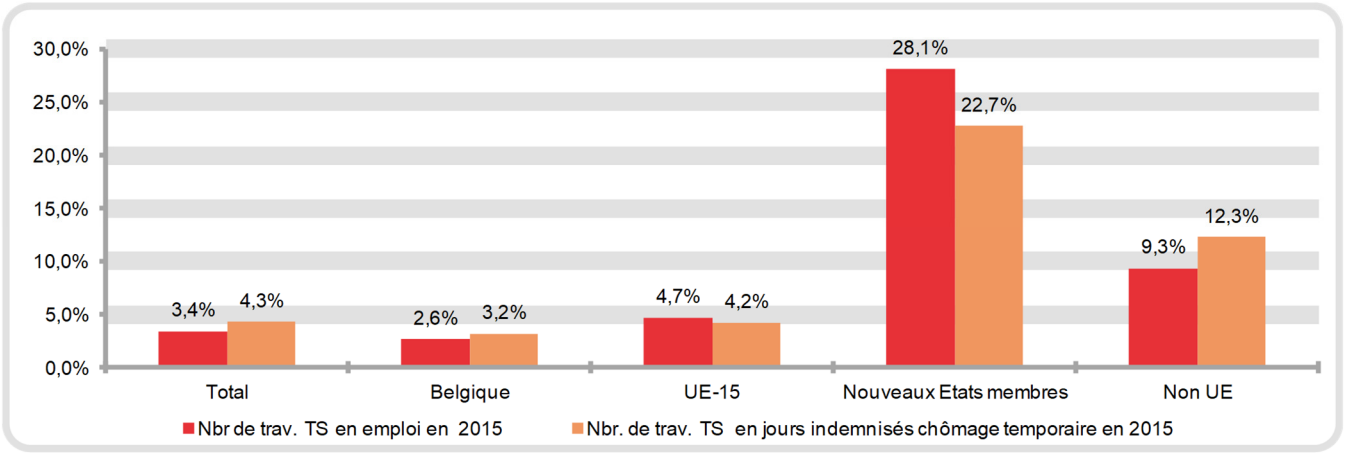

4
Conclusion

4.1
Chômage complet

Graphique 8
Evolution du rapport entre le chômage complet et l'emploi selon le groupe de nationalités

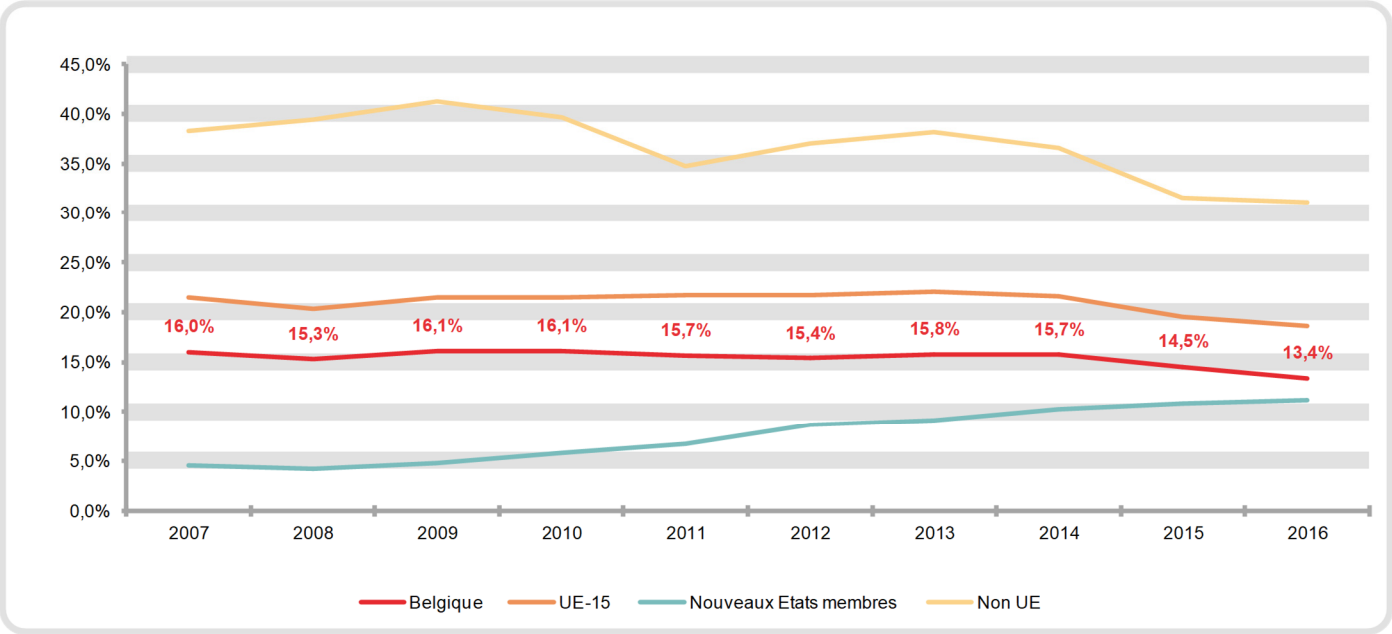

Le graphique 8 illustre clairement à quel point le niveau du chômage complet pour les états membres plus récents de l'UE est relativement faible par rapport à l'emploi pour ce groupe de nationalités, quand bien même le ratio qui exprime ce rapport affiche une tendance à la hausse. Les nationalités non UE affichent un chômage complet assez élevé par rapport à l'emploi, bien que leur ratio ait fortement diminué entre 2007 et 2016.
Chez les travailleurs titres-services aussi (cf. graphique 9), nous voyons que les nationalités plus récentes de l'UE enregistrent un niveau plutôt faible de chômage complet par rapport à leur niveau d'emploi, mais que le ratio qui exprime ce niveau est en augmentation. Chez les travailleurs titres-services, ce sont toutefois les Belges qui connaissent le nombre le plus élevé de chômeurs complets par rapport à l'emploi.

Graphique 9
Evolution du rapport entre le chômage complet et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

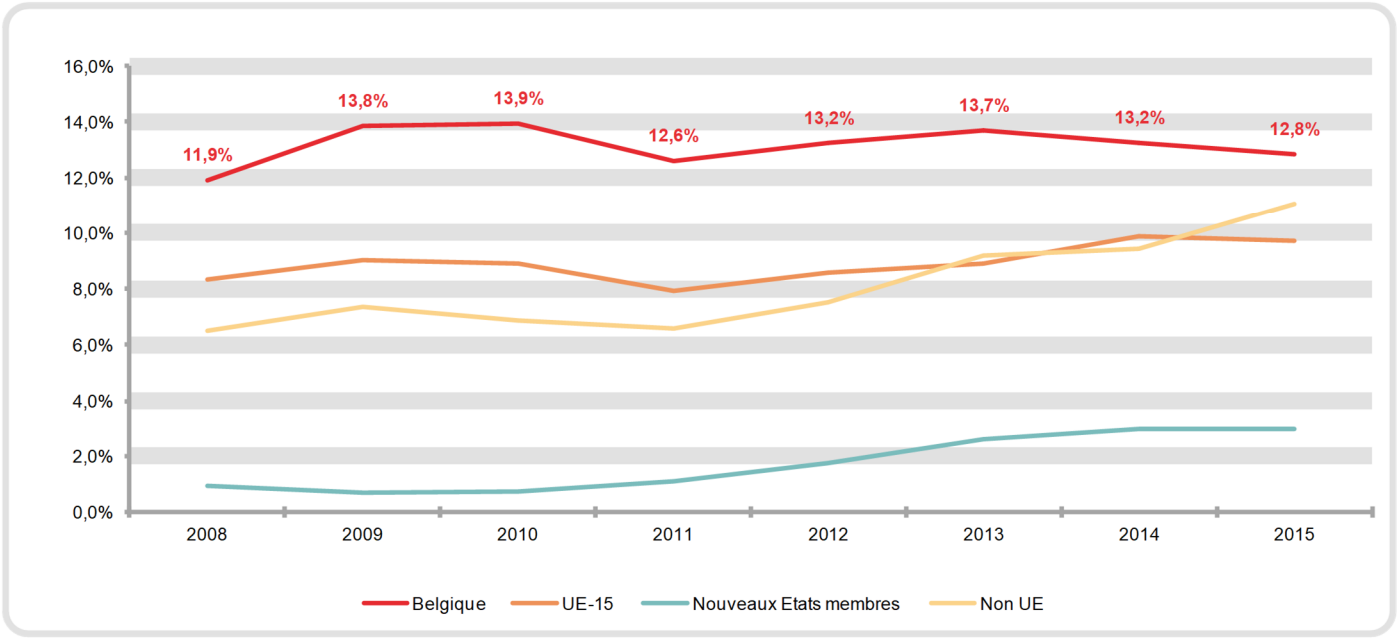

Graphique 10
Comparaison du rapport entre le chômage complet et l'emploi dans sa globalité et chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

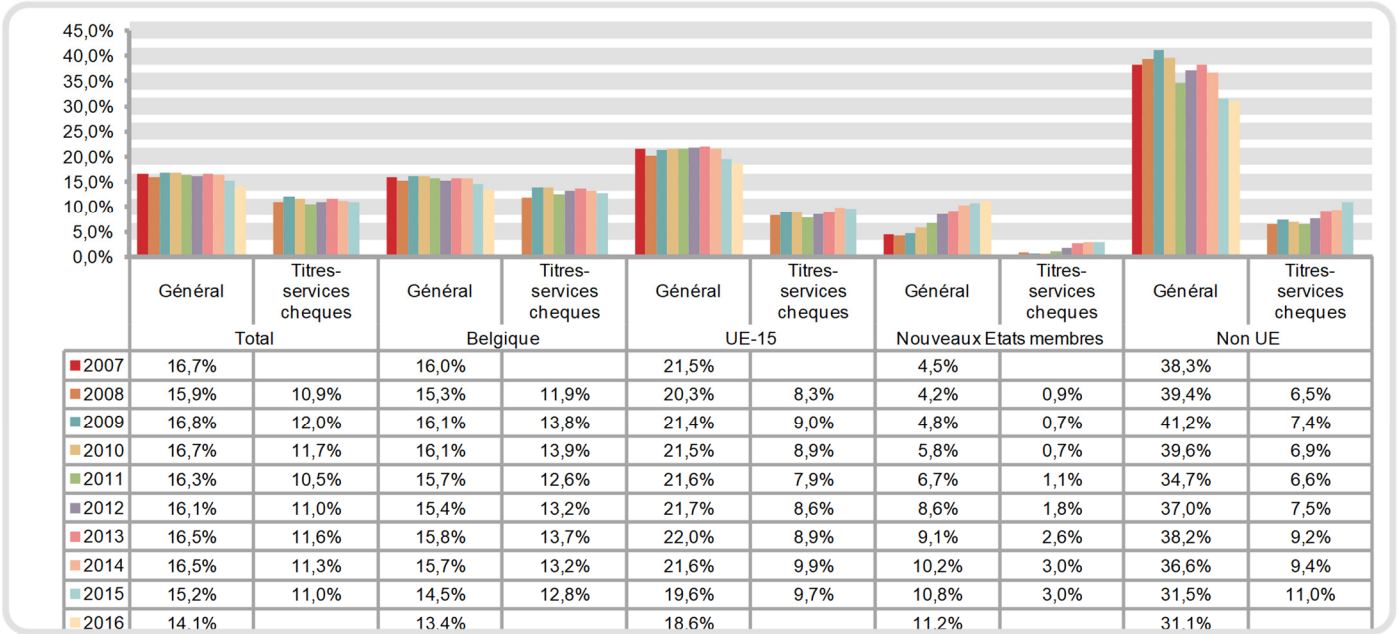

	Total		Belgique		UE-15		Nouveaux Etats membres		Non UE	
	Général	Titres-services cheques	Général	Titres-services cheques	Général	Titres-services cheques	Général	Titres-services cheques	Général	Titres-services cheques
2007	16,7%		16,0%		21,5%		4,5%		38,3%	
2008	15,9%	10,9%	15,3%	11,9%	20,3%	8,3%	4,2%	0,9%	39,4%	6,5%
2009	16,8%	12,0%	16,1%	13,8%	21,4%	9,0%	4,8%	0,7%	41,2%	7,4%
2010	16,7%	11,7%	16,1%	13,9%	21,5%	8,9%	5,8%	0,7%	39,6%	6,9%
2011	16,3%	10,5%	15,7%	12,6%	21,6%	7,9%	6,7%	1,1%	34,7%	6,6%
2012	16,1%	11,0%	15,4%	13,2%	21,7%	8,6%	8,6%	1,8%	37,0%	7,5%
2013	16,5%	11,6%	15,8%	13,7%	22,0%	8,9%	9,1%	2,6%	38,2%	9,2%
2014	16,5%	11,3%	15,7%	13,2%	21,6%	9,9%	10,2%	3,0%	36,6%	9,4%
2015	15,2%	11,0%	14,5%	12,8%	19,6%	9,7%	10,8%	3,0%	31,5%	11,0%
2016	14,1%		13,4%		18,6%		11,2%		31,1%	

De façon générale, nous constatons à quel point le rapport entre le chômage complet et l'emploi est, en termes relatifs, plus favorable dans le secteur des titres-services. Par conséquent, le ratio qui exprime ce rapport est plus faible que celui qui oppose globalement le chômage complet à l'emploi dans son ensemble. Les différences sont cependant plus marquées pour les nationalités étrangères que pour les Belges (en moyenne 2,4 points de pourcentage de différence au cours de la période 2008-2015, contre respectivement 12,3 points de pourcentage de différence au cours de la même période chez les autres nationalités de l'UE des 15, 5,8 points de pourcentage chez les nationalités plus récentes de l'UE et 29,2 points de pourcentage chez les nationalités non UE).

4.2
Chômage temporaire

Graphique 11
Evolution du rapport entre les chômeurs temporaires et l'emploi selon le groupe de nationalités

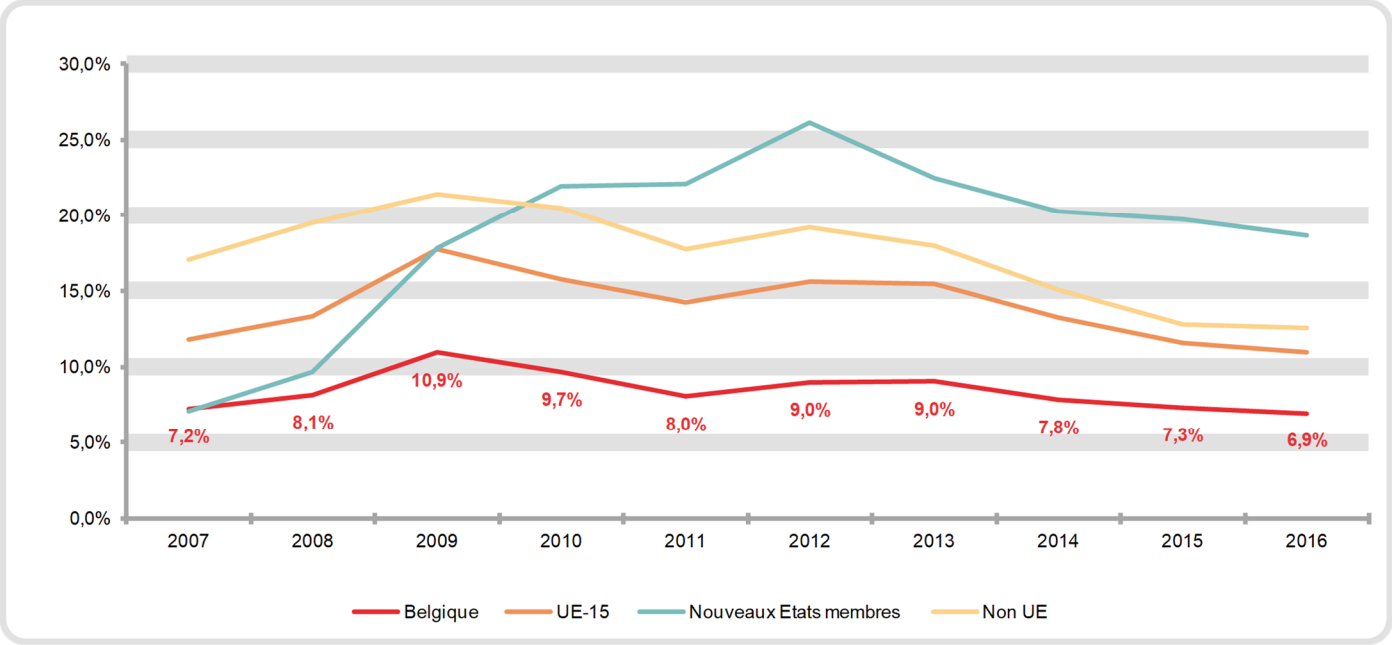

En ce qui concerne le rapport entre le chômage temporaire et l'emploi, nous constatons qu'en termes relatifs, il y a davantage de chômeurs temporaires de nationalité étrangère par rapport à l'emploi que de chômeurs temporaires belges. Le ratio qui exprime ce rapport a fortement augmenté au cours de la période 2007-2012 pour les nationalités plus récentes de l'UE. Depuis lors, ce groupe de nationalités affiche le ratio le plus élevé. La différence entre les Belges et les groupes de nationalités étrangères à ce niveau est, à cet égard, en partie expliquée dans le zoom sur le secteur des titres-services.

Graphique 12
Evolution du rapport entre les chômeurs temporaires et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

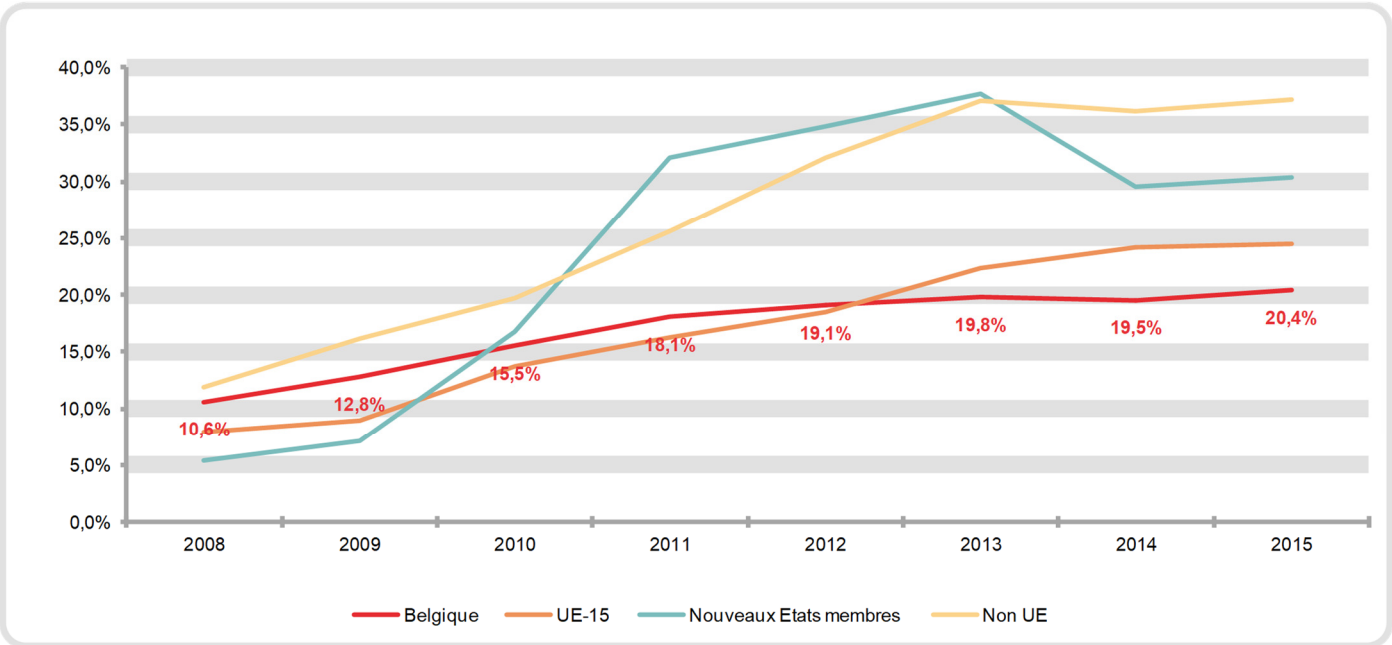

Graphique 13
Evolution du rapport entre les chômeurs temporaires et l'emploi chez les travailleurs titres-services selon le groupe de nationalités

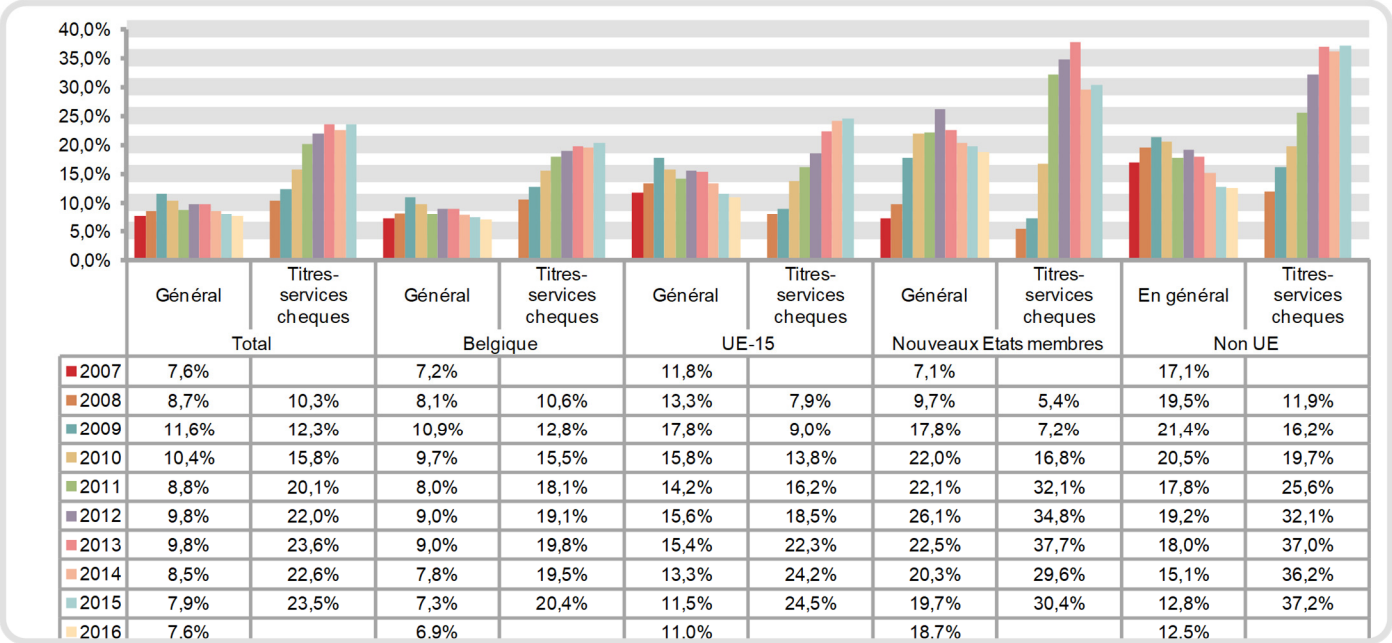

	Total		Belgique		UE-15		Nouveaux Etats membres		Non UE	
	Général	Titres-services cheques	Général	Titres-services cheques	Général	Titres-services cheques	Général	Titres-services cheques	En général	Titres-services cheques
2007	7,6%		7,2%		11,8%		7,1%		17,1%	
2008	8,7%	10,3%	8,1%	10,6%	13,3%	7,9%	9,7%	5,4%	19,5%	11,9%
2009	11,6%	12,3%	10,9%	12,8%	17,8%	9,0%	17,8%	7,2%	21,4%	16,2%
2010	10,4%	15,8%	9,7%	15,5%	15,8%	13,8%	22,0%	16,8%	20,5%	19,7%
2011	8,8%	20,1%	8,0%	18,1%	14,2%	16,2%	22,1%	32,1%	17,8%	25,6%
2012	9,8%	22,0%	9,0%	19,1%	15,6%	18,5%	26,1%	34,8%	19,2%	32,1%
2013	9,8%	23,6%	9,0%	19,8%	15,4%	22,3%	22,5%	37,7%	18,0%	37,0%
2014	8,5%	22,6%	7,8%	19,5%	13,3%	24,2%	20,3%	29,6%	15,1%	36,2%
2015	7,9%	23,5%	7,3%	20,4%	11,5%	24,5%	19,7%	30,4%	12,8%	37,2%
2016	7,6%		6,9%		11,0%		18,7%		12,5%	

Contrairement à ce que l'on observe pour le chômage complet, on compte, en termes relatifs, plus de chômeurs temporaires par rapport à l'emploi dans le secteur des titres-services que de chômeurs temporaires par rapport à l'emploi dans son ensemble. Dans le même temps, comme nous l'avons vu (cf. tableau 11) ce secteur représente toutefois une part beaucoup plus importante de l'emploi dans son ensemble pour les groupes de nationalités étrangères que pour les Belges. En outre, ce secteur, ainsi que la part qu'il occupe dans l'emploi dans son ensemble, n'a cessé de croître au cours de la période considérée, et ce dans une mesure beaucoup plus importante pour les groupes de nationalité étrangère.

Le rapport entre le nombre de chômeurs temporaires et l'emploi chez les travailleurs titres-services doit cependant être interprété avec toute la prudence qui s'impose. Lorsque nous examinons la part des jours de chômage temporaires payés à des travailleurs titres-services, nous constatons que l'utilisation du régime du chômage temporaire par le secteur des titres-services est d'une proportion plus ou moins équivalente à celle que l'on observe dans l'emploi dans son ensemble. Cet examen révèle que la probabilité que des travailleurs titres-services aient recours au chômage temporaire est certes plus élevée, mais qu'ils font appel à ce régime pour un nombre de jours beaucoup moins important en moyenne que dans les autres secteurs.

Annexe :
Salariés par type de contrat

Cette annexe reprend un certain nombre de données concernant le nombre de salariés en Belgique selon le type de contrat (ouvrier - non-ouvrier) et le groupe de nationalités. Elle donne des informations complémentaires importantes concernant l'interprétation des données relatives au chômage temporaire, étant donné que la plupart des régimes de chômage temporaire ne sont accessibles qu'aux ouvriers. Etant donné que ces données ne sont pas conciliables, sur le plan de la méthodologie de comptage et de la période considérée, avec les autres données de la présente publication, elles n'ont malheureusement pas pu être incorporées dans l'analyse de manière intégrée. Cette annexe les énumère cependant à titre indicatif.

Tableau 20
Evolution et proportion des salariés (en milliers) selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	3 457 201	3 172 384	188 840	177 464	11 376	95 977
2008	3 513 050	3 130 606	222 250	203 393	18 857	160 195
2009	3 492 568	3 185 966	205 066	183 183	21 882	101 537
2010	3 522 599	3 214 426	216 646	186 962	29 684	91 527
2011	3 552 329	3 222 913	230 203	193 320	36 883	99 213
2012	3 539 806	3 201 679	239 419	195 877	43 543	98 708
2013	3 520 960	3 176 357	247 223	198 923	48 300	97 380
2014	3 533 320	3 174 373	259 327	203 920	55 407	99 620
2015	3 557 511	3 184 371	269 931	208 748	61 184	103 208
2016	3 504 800	3 183 984	228 519	167 648	60 871	92 297
Evol. 2007-2016	+ 1,4%	+ 0,4%	+ 21,0%	- 5,5%	+ 435,1%	- 3,8%

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	91,8%	5,5%	5,1%	0,3%	2,8%
2008	100%	89,1%	6,3%	5,8%	0,5%	4,6%
2009	100%	91,2%	5,9%	5,2%	0,6%	2,9%
2010	100%	91,3%	6,2%	5,3%	0,8%	2,6%
2011	100%	90,7%	6,5%	5,4%	1,0%	2,8%
2012	100%	90,4%	6,8%	5,5%	1,2%	2,8%
2013	100%	90,2%	7,0%	5,6%	1,4%	2,8%
2014	100%	89,8%	7,3%	5,8%	1,6%	2,8%
2015	100%	89,5%	7,6%	5,9%	1,7%	2,9%
2016	100%	90,8%	6,5%	4,8%	1,7%	2,6%

Source : Datawarehouse marché du travail et protection sociale, BCSS.

Tableau 21
Evolution et proportion des ouvriers (en milliers) selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	1 278 755	1 109 988	102 136	93 938	8 199	66 631
2008	1 296 109	1 117 480	107 845	95 333	12 512	70 785
2009	1 270 794	1 091 250	110 844	93 423	17 421	68 701
2010	1 288 871	1 102 840	119 516	95 072	24 444	66 516
2011	1 309 596	1 109 152	128 335	97 727	30 608	72 109
2012	1 294 404	1 088 985	133 593	97 441	36 153	71 827
2013	1 274 102	1 066 252	137 128	97 104	40 024	70 722
2014	1 238 873	1 024 219	143 071	97 044	46 027	71 583
2015	1 270 784	1 046 496	149 820	98 861	50 959	74 469
2016	1 225 629	1 038 945	122 269	71 918	50 352	64 415
Evol. 2007-2016	- 4,2%	- 6,4%	+ 19,7%	- 23,4%	+ 514,2%	- 3,3%

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	100%	86,8%	8,0%	7,3%	0,6%	5,2%
2008	100%	86,2%	8,3%	7,4%	1,0%	5,5%
2009	100%	85,9%	8,7%	7,4%	1,4%	5,4%
2010	100%	85,6%	9,3%	7,4%	1,9%	5,2%
2011	100%	84,7%	9,8%	7,5%	2,3%	5,5%
2012	100%	84,1%	10,3%	7,5%	2,8%	5,5%
2013	100%	83,7%	10,8%	7,6%	3,1%	5,6%
2014	100%	82,7%	11,5%	7,8%	3,7%	5,8%
2015	100%	82,4%	11,8%	7,8%	4,0%	5,9%
2016	100%	84,8%	10,0%	5,9%	4,1%	5,3%

Source : Datawarehouse marché du travail et protection sociale, BCSS.

Tableau 22
Evolution de la part des ouvriers dans le nombre total des salariés selon le groupe de nationalités

	Total	Belgique	Autre Nationalité UE			Non UE
			Total	UE-15	Nouveaux Etats membres	
2007	37,0%	35,0%	54,1%	52,9%	72,1%	69,4%
2008	36,9%	35,7%	48,5%	46,9%	66,3%	44,2%
2009	36,4%	34,3%	54,1%	51,0%	79,6%	67,7%
2010	36,6%	34,3%	55,2%	50,9%	82,3%	72,7%
2011	36,9%	34,4%	55,7%	50,6%	83,0%	72,7%
2012	36,6%	34,0%	55,8%	49,7%	83,0%	72,8%
2013	36,2%	33,6%	55,5%	48,8%	82,9%	72,6%
2014	35,1%	32,3%	55,2%	47,6%	83,1%	71,9%
2015	35,7%	32,9%	55,5%	47,4%	83,3%	72,2%
2016	35,0%	32,6%	53,5%	42,9%	82,7%	69,8%

Graphique 14
Part des ouvriers dans le nombre total des salariés selon le groupe de nationalités en 2016

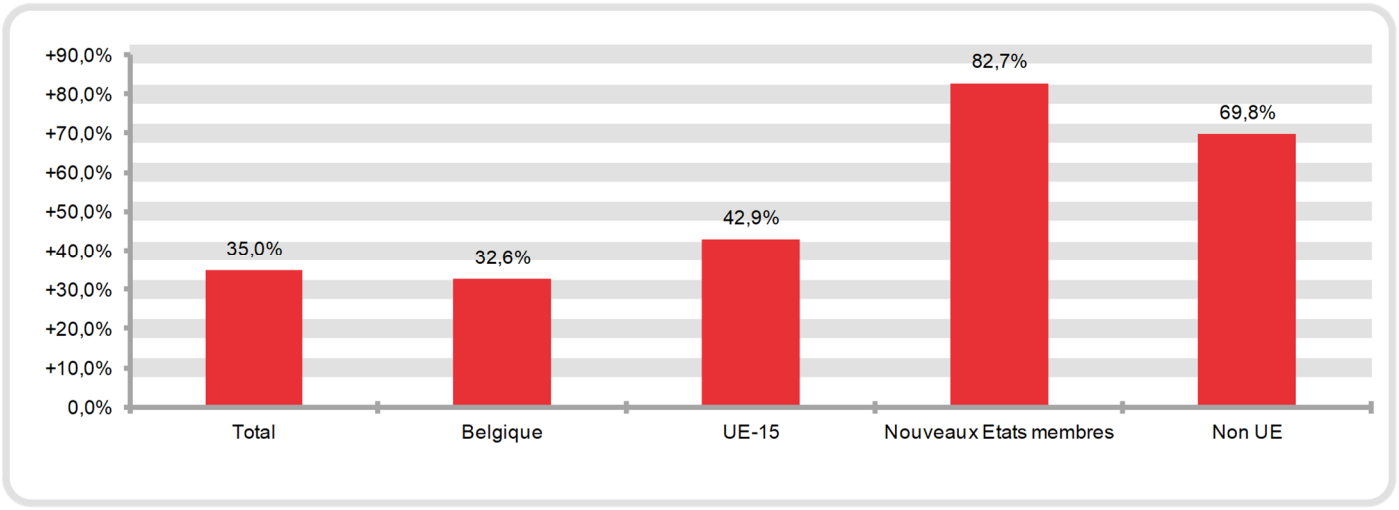

Source : Datawarehouse marché du travail et protection sociale, BCSS.